

Mandat de prélèvement SEPA

A retourner par voie postale, complété, daté, signé et accompagné d'un Relevé d'identité Bancaire (au format IBAN BIC).

En signant ce formulaire de Mandat, vous autorisez l'AIAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AIAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent Mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier : AIAS, 30 rue des Creusettes - 74330 POISY

ICS : N°FR80ZZZ435361

Référence Unique de Mandat (à compléter par l'AIAS) :

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Compte bancaire à débiter :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC - Code international d'identification de votre banque

Paiement : Récurrent répétitif

Pour tout Mandat original reçu après le 31 octobre de l'exercice N, le prélèvement ne pourra intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier N+2.

A le

Signature :